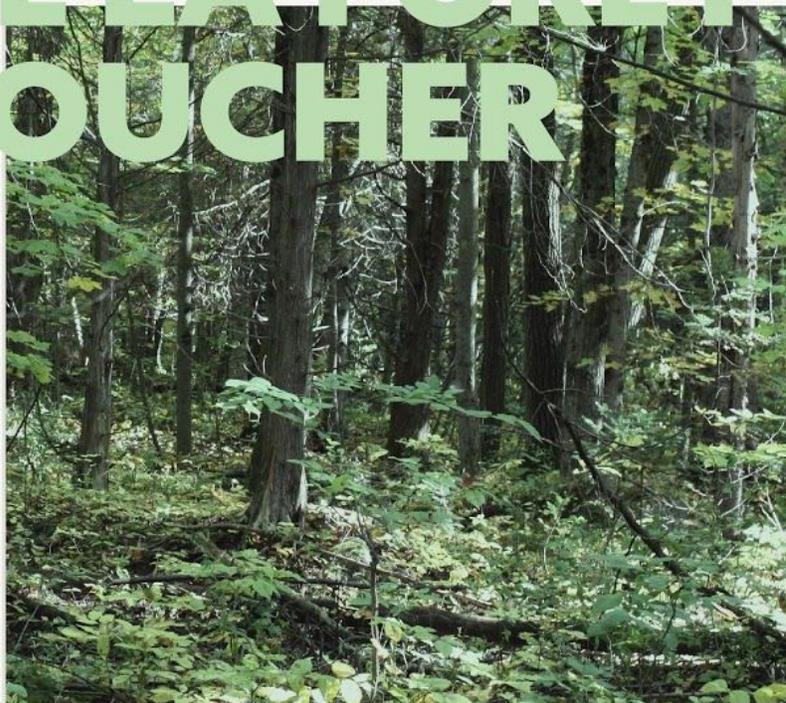


**Entente de gestion de la forêt Boucher  
Rapport d'activités 2020**



**LE PARC  
DE LA FORÊT-  
BOUCHER**



**Présenté à la Ville de Gatineau  
1er décembre 2020**

## Table des matières

<b>Section 1 - Mise en contexte</b>	<b>3</b>
<b>Section 2 - Bilan des actions de la Fondation forêt Boucher en 2020</b>	<b>3</b>
Demande de certificat d'autorisation	3
Évaluation des sentiers	4
Devis techniques pour les passerelles	4
Plan d'affaires du parc de la Forêt-Boucher	5
Droits de passage	6
Signature visuelle pour le parc	6
Mobilier urbain	7
Plan de signalisation du parc	7
Lancement de l'appel d'offre pour l'aménagement en 2021	8
<b>Section 3 - Réalisations non prévues au plan de travail 2020</b>	<b>8</b>
Abattage des arbres dangereux et corvées d'élagage	8
Plan de communication et de marketing pour le parc	8
Philanthropie	9
<b>Section 4 - Les défis anticipés pour 2021</b>	<b>9</b>
Projet pilote sur les chiens sans laisse	9
Stationnement dans le parc	10
Financement du parc	12

## **Section 1 - Mise en contexte**

La Ville de Gatineau et la Fondation forêt Boucher ont signé une entente de partenariat pour la gestion de la forêt Boucher en mai 2019, avec pour objectif la création du parc de la Forêt-Boucher. Cette entente échelonnée sur trois ans vise la complétion de la phase de prédémarrage du parc.

Pour 2019-2021, le budget octroyé par la Ville de Gatineau permettra de payer des ressources humaines, de compléter les phases de planification du parc (étude de marché, étude de la délimitation des milieux humides, plan d'aménagement et de gestion du parc de la Forêt-Boucher, devis techniques, caractérisation des milieux humides, etc.), d'aménager le parc (sentiers, signalisation, mobilier urbain) et de l'animer à travers des activités destinées au grand public.

En 2019, la Fondation forêt Boucher a réalisé les actions suivantes:

- Étude de marché
- Étude de délimitation des milieux humides
- Plan d'aménagement et de gestion du parc de la Forêt-Boucher

En 2020, la pandémie mondiale de COVID-19 a bouleversé le fonctionnement et les activités de toutes les sphères politiques, sociales et économiques. Heureusement pour la Fondation forêt Boucher, l'année 2020 était une année qui était principalement axée sur la complétion de la phase de planification du parc de la Forêt-Boucher. Ainsi, les directives sanitaires n'ont pas empêché l'équipe de réaliser les activités prévues dans le cadre de l'entente de gestion.

La COVID-19 a cependant eu des impacts sur les autres activités de la Fondation forêt Boucher, et principalement celles en lien avec l'offre d'activités pour le grand public, telles que le Mois de la forêt Boucher, la Fête de la forêt Boucher, le projet d'initiation au camping et le volet grand public du bioblitz 2020.

## **Section 2 - Bilan des actions de la Fondation forêt Boucher en 2020**

### **Demande de certificat d'autorisation**

Le plan d'aménagement du parc de la Forêt-Boucher se trouvera en grande partie dans un milieu humide, ce dernier occupant 70% de la superficie du parc.

Considérant que des travaux sont prévus sous la ligne des hautes eaux, le projet est assujéti à la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (C-161.1) et la Fondation forêt Boucher se doit de soumettre une demande de certificat d'autorisation aux instances gouvernementales provinciales afin d'obtenir les permis nécessaires pour effectuer les travaux. Suite à un appel d'offres auprès de plusieurs firmes, Dendroica Environnement et Faune a été mandatée pour préparer la présente demande de certificat d'autorisation.

Le mandat a débuté par un inventaire de la rainette faux-grillon au printemps et s'est poursuivi par la caractérisation des milieux humides et les différents inventaires de faune et de flore. Les rapports finaux ont été déposés le 19 novembre 2020 et, suite à leur révision, la demande de certificat d'autorisation sera déposée au Ministère de l'environnement au début du mois de décembre 2020.

Il est à noter qu'au terme de la démarche, la firme Dendroica a calculé que la Fondation forêt Boucher devra verser une compensation financière de 48 831\$ au MELCC.

Livrables:

- Rapport sur l'aménagement d'infrastructures dans les milieux humides du parc de la Forêt-Boucher, Gatineau : description des activités, travaux et des ouvrages projetés
- Rapport de description du milieu environnant dans le cadre d'une demande de certificat d'autorisation: inventaires fauniques et floristiques
- Rapport de caractérisation des milieux humides et hydriques et calcul de la contribution financière

## Évaluation des sentiers

Suite à un appel d'offres, le mandat d'évaluation du réseau pédestre de la forêt Boucher a été octroyé à Rando-Québec (la Fédération québécoise de marche). Le mandat consistait à évaluer les sentiers et à proposer un plan d'action afin d'améliorer l'offre de sentiers existante ainsi que l'ajout de nouveaux tracés en fonction de la mission de conservation de l'organisme, tout en bonifiant la qualité de l'expérience des utilisateurs du parc.

Plus précisément, le consultant Jean Lacasse (un expert reconnu au Québec en matière d'aménagement de sentiers) était de:

- Évaluer le besoin en termes de mise à niveau des sentiers existants;
- Évaluer les travaux nécessaires pour l'aménagement de nouveaux sentiers prévus dans le plan d'aménagement et rédiger un rapport dans lequel seront géolocalisés les travaux;
- Proposer les opérations d'aménagement visant à pallier des problématiques en lien avec l'aire de marche, le drainage et l'érosion;
- Baliser des sentiers prévus au plan d'aménagement;
- Identifier arbres potentiellement dangereux;
- Faire le relevé terrain des sites proposés et des sites à fermer;
- Présenter un budget des coûts liés aux propositions d'aménagement

Son mandat s'est réalisé à partir du mois de juillet 2020 jusqu'à la livraison du rapport en septembre 2020.

Livable:

- Rapport sur l'évaluation des besoins de mise à niveau des sentiers du parc de la Forêt Boucher

## Devis techniques pour les passerelles

Suite à un appel d'offres, les services professionnels de DWB Consultants, une firme d'ingénieurs, ont été sollicités pour réaliser la production de plans et devis pour l'aménagement de trottoirs de bois et d'un pont piétonnier pour les activités récréotouristiques du parc de la Forêt-Boucher.

Suite à la complétion du mandat de caractérisation des milieux humides et avec la précision de leurs limites définitives, il est apparu que le plan d'aménagement du parc nécessiterait l'installation de 11

trottoirs de bois de longueurs différentes (25 à 205 mètres), dont 2 d'accès universels, et un petit pont enjambant le ruisseau dans le parc.

Les devis techniques ont été terminés à la fin du mois de novembre 2020 et seront inclus dans l'appel d'offres pour l'aménagement du parc.

En raison du coût élevé de l'installation de trottoirs de bois, seuls sept d'entre eux seront dans l'appel d'offres pour 2021. Les autres trottoirs de bois (ceux du nord du parc) feront l'objet d'un autre appel d'offres, lors de la 2e phase d'aménagement du parc, lorsque des fonds seront disponibles pour le faire.

Livrable:

- Devis techniques pour le pont et les trottoirs de bois du parc de la Forêt-Boucher (déjà transmis)

## **Plan d'affaires du parc de la Forêt-Boucher**

Grâce à un financement de la Caisse d'économie sociale, à travers le programme de préparation à l'investissement (PPI), la Fondation forêt Boucher a pu retenir les services de la firme Convergence pour élaborer une étude de marché sur les activités payantes dans le futur parc et pour élaborer un plan d'affaires incluant des prévisions budgétaires 2022-2025.

L'étude de marché a été lancée en mai 2020 avec deux questionnaires: un s'adressant aux écoles, garderies et camps de jour et l'autre s'adressant au grand public.

Voici le profil des répondants:

### **Milieu scolaire et petite enfance**

-45 répondants, dont 30% sont des directions

-51% du primaire, 31% du secondaire, 12% de la petite enfance et 6% de l'éducation des adultes

-62% des répondants sont à Aylmer, 20% à Hull, 13% à Gatineau et 5% autres

### **Grand public**

-531 répondants

-72% des répondants à Aylmer, 19% à Hull, 5% à Gatineau et 4% autres

-60% sont des familles avec enfants

Les résultats de l'étude de marché et les réflexions sur les enjeux logistiques d'organisation de ces activités ont permis à l'équipe de la Fondation forêt Boucher de déterminer qu'il serait difficile de mettre sur pied une programmation payante de qualité à court et même à moyen terme.

Les principaux enjeux sont les suivants:

- Absence d'aire d'accueil unique et sécuritaire permettant aux autobus scolaire d'accéder au parc et de s'y stationner en attendant le retour des groupes et aux parents de venir déposer leurs enfants pour participer à des activités structurées;
- Absence de bâtiment pour se réfugier en cas d'intempérie. Bien que les activités payantes viseront à faire passer du temps dehors aux enfants et au public en général et de favoriser le

contact avec la nature, certaines intempéries (orages, vents forts, grêle, etc.) vont requérir un endroit sécuritaire pour s'abriter. Par ailleurs, la présence de bâtiments d'accueil sur les sites de plein air existants à Gatineau permettent de 1) générer des revenus par la location de salles et même par de la restauration et 2) d'offrir un service de location d'équipements de plein air;

- Absence de bloc sanitaire permanent. Tant qu'il n'y aura pas de bâtiment à l'accueil du parc, les toilettes seront des toilettes chimiques louées. Bien que cela puisse convenir à court terme, cela ne permettra pas de desservir la clientèle l'hiver ni d'assurer un service de base de qualité.

Cependant, l'équipe de la Fondation forêt Boucher a décidé qu'elle pourrait mettre en place une programmation payante dès 2022. Celle-ci se fera sous la forme d'une école de la forêt et d'un camp de jour en été. Évidemment, la stratégie de marketing devra axer sur le volet "passer du temps en forêt" afin de que l'absence de services de base ne soit pas un trop grand obstacle pour convaincre la clientèle. Mais pour cela, une aire d'accueil minimale sera nécessaire, notamment un stationnement.

Livrable:

- Plan d'affaires du parc de la Forêt-Boucher (à venir en janvier 2021)

## **Droits de passage**

Au printemps 2020, dans les premières semaines de la COVID-19, la Fondation forêt Boucher a tenté de trouver une firme d'arpenteurs-géomètres pour faire la description technique qui permettrait à la Ville de Gatineau de présenter une demande de droits de passage auprès du MTQ et du propriétaire au privé au nord de la forêt (Construction Deschênes). Vu la complexité du mandat, la Fondation forêt Boucher n'a pas été en mesure de trouver une firme qui a accepté de soumissionner sur le mandat.

La Ville de Gatineau a donc accepté d'internaliser le mandat et procédera à faire la description technique cet automne. Une première visite terrain a été faite le 25 août avec madame Doris Lapointe et son équipe s'est rendue à nouveau sur le terrain le 18 novembre dernier afin de procéder au travail nécessaire.

La Ville sera responsable de faire le suivi pour obtenir les droits de passage. Ceux-ci devront être obtenus d'ici le mois de mai afin de pouvoir respecter le calendrier des travaux pour 2021.

## **Signature visuelle pour le parc**

Un appel sur invitation a été envoyé au début du mois d'octobre 2020. C'est l'artiste visuel Alexandre Mercier qui a obtenu le contrat. Son mandat sera d'élaborer une image de marque pour le parc, incluant le logo, des normes graphiques et des outils de communications (médias sociaux, infolettre et en-tête de lettre).

Deux concepts seront présentés au conseil d'administration de la Fondation forêt Boucher le 10 décembre 2020 et tout sera terminé pour Noël, en fonction du concept retenu par l'équipe de la Fondation.

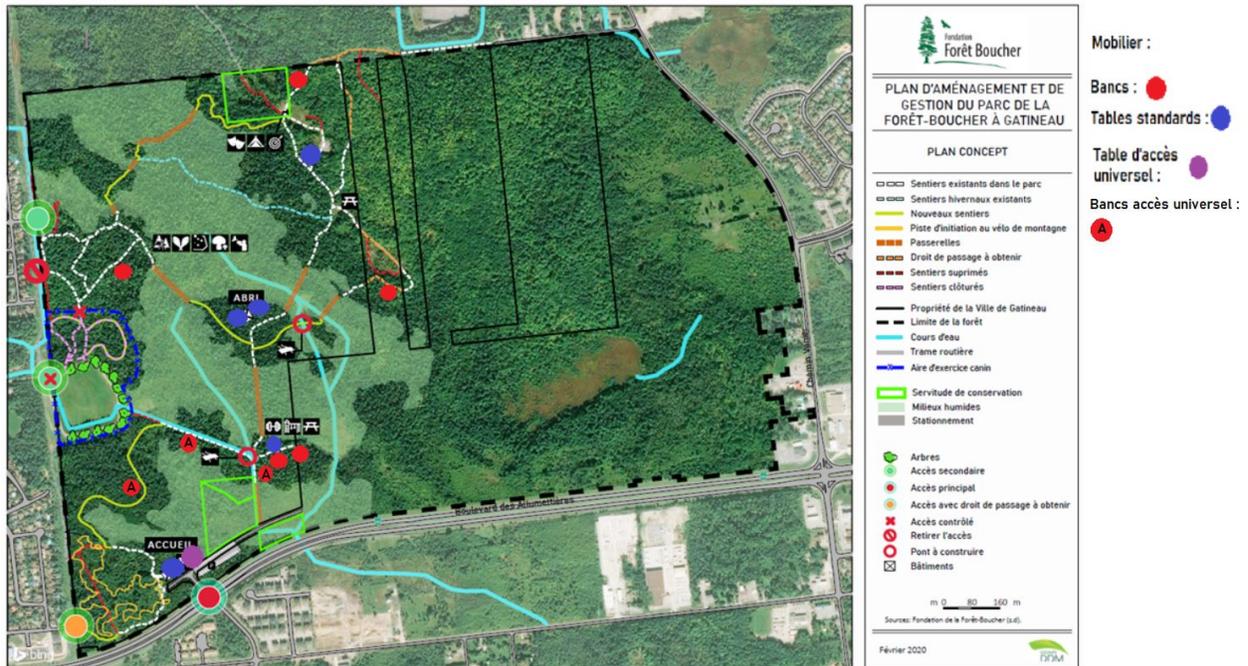
Livrables (à venir le 20 décembre 2020) :

- Logo du parc de la Forêt-Boucher;

- Normes graphiques;
- Outils de communication.

## Mobilier urbain

Un appel d'offres a été fait auprès de 4 soumissionnaires pour le mobilier urbain. Il est prévu d'installer, dans une première phase, 5 tables à pique-nique et 5 bancs standards, ainsi qu'une table pique-nique et 3 bancs d'accès universel, tous en cèdre.



Le soumissionnaire retenu est la Maison Le Ricochet, un OBNL de réadaptation-réinsertion sociale et professionnelle pour des personnes aux prises avec un trouble de santé mentale d'intensité variable. Pour la Fondation forêt Boucher, les prix compétitifs offerts par l'organisme et le fait qu'il s'agisse d'une entreprise d'économie sociale de l'Outaouais ont constitué des critères pour retenir ce soumissionnaire.

La commande du mobilier a donc été passée à la fin du mois de novembre et le mobilier sera livré en septembre 2021.

## Plan de signalisation du parc

Le plan de signalisation du parc de la Forêt-Boucher n'a pas été élaboré en 2020, car l'équipe de la Fondation forêt Boucher souhaiterait s'arrimer aux démarches de la Ville de Gatineau qui est en train de revoir la signalisation du parc du Lac-Beauchamp. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'équipe du plan de développement du plein air urbain afin de déterminer de quelle façon les deux démarches peuvent s'harmoniser.

Nous attendons un retour du Service de communications qui doit proposer quelque chose au mois de décembre. Nous reportons donc le plan de signalisation au premier trimestre de 2021. Comme nous aurons également l'image de marque du parc, cela facilitera le travail de la firme responsable d'élaborer le plan.

## **Lancement de l'appel d'offre pour l'aménagement en 2021**

Au moment d'écrire ces lignes, l'appel d'offre pour l'aménagement du parc est en processus d'élaboration. Comme nous devons passer par le système d'appel d'offres public du gouvernement du Québec, nous avons reçu quelques exemples d'appels d'offres de la Ville de Gatineau pour s'assurer de présenter un appel conforme et le plus détaillé possible.

Il sera lancé au mois de janvier 2021.

## **Section 3 - Réalisations non prévues au plan de travail 2020**

### **Abattage des arbres dangereux et corvées d'égavage**

Le coordonnateur de programmes de la Fondation forêt Boucher, Maxime Chaumont-Lessard, a suivi une formation de 5 jours en aménagement de sentiers rustiques cet automne. La formation était donnée par Jean Lacasse pour le compte de Rando-Québec (monsieur Lacasse était la personne qui a fait l'évaluation des sentiers dans la forêt Boucher). Maxime a notamment été formé à l'identification des arbres dangereux près des sentiers.

Maxime a parcouru tous les sentiers du futur parc afin d'identifier à la peinture les arbres représentant un danger immédiat ou imminent pour les usagers des sentiers. Il en a identifié un total de 420. Nous avons procédé à un appel d'offres auprès d'entreprises d'abattage et avons retenu les services de Christian Melançon pour réaliser le mandat.

La Fondation forêt Boucher est présentement en contact avec le SUDD pour obtenir l'autorisation d'abattre les arbres et, dès que ce sera obtenu, monsieur Melançon procédera à l'abattage des arbres sur une période de plusieurs semaines.

Par ailleurs, l'équipe de la Fondation forêt Boucher et des bénévoles ont réalisé 3 corvées d'égavage entre octobre et novembre 2020 afin de dégager les emprises de sentiers.

### **Plan de communication et de marketing pour le parc**

Dans le but de planifier à l'avance la stratégie et les outils de communication qui seront nécessaires pour faire la promotion du parc en 2021, la Fondation forêt Boucher a retenu les services de Kathleen Allen, de la firme Orcean, pour élaborer un plan de communication et de marketing du parc de la Forêt-Boucher.

L'objectif du plan de communication marketing élaboré est :

a) de faire connaître et de promouvoir l'offre du parc de la Forêt-Boucher tout en mettant en lumière sa principale caractéristique qui est d'être une forêt avec une riche biodiversité. Un positionnement et une valeur ajoutée indéniable.

b) d'accompagner la Fondation forêt Boucher dans ses communications marketing, principalement dans le cadre de l'ouverture officielle du parc de la Forêt-Boucher prévue en novembre 2021.

Le plan a été présenté au conseil d'administration de la Fondation forêt Boucher qui a demandé quelques petites corrections et mais qui l'a approuvé dans ses grandes lignes.

Le plan de communication pourra à présent être partagé avec le Service des communications de la Ville de Gatineau afin de le bonifier, de faire des liens avec les communications de la Ville et, ultimement, de l'approuver.

Livrable:

- Plan de communication et de marketing du parc de la Forêt-Boucher (à venir début décembre 2020).

## **Philanthropie**

Rapidement dans le projet, il est apparu que la subvention de la Ville de Gatineau à elle seule ne serait pas suffisante pour réaliser tout ce qui était prévu dans le plan d'aménagement. La Fondation forêt Boucher ayant un numéro de charité, l'équipe a souhaité explorer la possibilité de faire appel à des dons du privé pour compléter le budget du parc. Grâce à une subvention d'Emploi-Québec dans le cadre de la COVID-19, le Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME), la directrice la Fondation forêt Boucher a pu travailler avec la firme spécialisée en philanthropie Épisode afin d'identifier le potentiel du projet de parc de la Forêt-Boucher pour la philanthropie et commencer à discuter de la façon d'intégrer cette orientation stratégique et de financement dans le plan d'action de la Fondation forêt Boucher.

Avec l'arrivée de Christina Richard à la présidence de la Fondation forêt Boucher en octobre 2021, la Fondation forêt Boucher a débuté formellement l'élaboration d'un plan de campagne majeure pour 2021. L'objectif de financement sera de plusieurs centaines de milliers de dollars. Le plan sera terminé d'ici Noël et la campagne commencera en 2021.

La directrice de la Fondation a demandé cet automne que la Ville lui fournisse des balises dans lesquelles elle peut travailler pour donner de la reconnaissance aux donateurs potentiels. Au moment d'écrire ces lignes, elle est encore en attente de l'avis juridique des services.

## **Section 4 - Les défis anticipés pour 2021**

### **Projet pilote sur les chiens sans laisse**

Lors du comité plénier du 29 septembre 2020, la Fondation forêt Boucher a proposé au conseil municipal de mettre en place un projet pilote visant à faire une importante campagne de sensibilisation pour faire connaître et appliquer la loi en lien avec l'obligation de tenir les chiens en laisse en tout temps à l'extérieur du bassin de rétention.

Le projet pilote permettra d'évaluer le niveau de respect de la loi par les usagers pendant une période de plusieurs mois afin d'avoir en main des données qui permettront de prendre une décision éclairée sur l'autorisation ou l'interdiction.

L'année 2020-2021 sera une année où la Fondation forêt Boucher fera principalement des travaux d'aménagement dans le parc, sans encore y tenir une programmation grand public d'importance. Il apparaissait donc d'un bon moment pour mettre en place un projet pilote qui permettrait d'évaluer les meilleures avenues possibles pour gérer la présence des chiens dans le parc suite à son ouverture.

Le projet proposé a reçu l'appui politique et financier de plusieurs élus. La Ville de Gatineau a proposé à la Fondation de débiter le projet en avril 2021, en même temps que la réglementation gatinoise sur les chiens soit revue. Cependant, à la fin du mois de novembre 2020, l'employé de la Fondation étant appelé à passer près de la moitié de son temps dans la forêt en vue des travaux d'aménagement du parc, a entamé des démarches auprès de la CNESST pour faire valoir son droit à un environnement de travail sécuritaire. Étant fréquemment dérangé par des chiens sans laisse qui peuvent se montrer agressifs, dont un incident qui lui a fait peur au point de sortir un "spray à ours" (qui n'a pas fonctionné) le 25 novembre 2020, il a demandé à la Fondation forêt Boucher de trouver des solutions avec la Ville de Gatineau pour qu'il se sente en sécurité lors de ses sorties de travail terrain qui sont réalisées dans le cadre de ses fonctions.

Il est donc important que la Ville de Gatineau et la Fondation forêt Boucher discutent rapidement de la problématique car la suspension des visites terrain pour l'employé, et les problèmes qui pourront se présenter avec la firme d'aménagistes et les employés d'été qui feront du travail sur les sentiers dès les printemps 2021, pourraient compromettre sérieusement la réalisation des travaux.

## **Stationnement dans le parc**

L'ouverture du parc de la Forêt-Boucher est prévue à la fin de novembre 2021. L'aire d'accueil du parc se trouvera au bout du chemin Samuel-Edey, accessible à partir du boulevard des Allumetières. À l'heure actuelle, l'accès à la future entrée du parc est bloqué par des blocs de béton. Cet accès donne sur un chemin de gravier non entretenu qui sera éventuellement intégré à la boucle d'accès universel.

L'incertitude quant à l'aménagement d'un stationnement entraîne plusieurs problèmes en lien avec l'accès au parc par les usagers et la qualité de l'expérience qui leur sera offerte.

### **1) Un service de base pour les citoyens**

La Ville de Gatineau s'est dotée d'un plan de développement du plein air dans lequel il est mentionné qu'un des objectifs sera d'« établir un niveau de service de base et une programmation en fonction des spécificités de chacun des sites » (orientation 3). Ce niveau de service de base est actuellement en cours d'élaboration.

Bien que cette information ne soit pas encore disponible, il est à noter que, lors des travaux de préparation du répertoire Outaouais plein air, un projet mené par Loisir Sport Outaouais en partenariat avec plusieurs organismes de la région, dont Tourisme Outaouais et la Ville de Gatineau, la Ville a appuyé

l'idée que le stationnement constituait un service de base à offrir sur un site de plein air. C'était d'ailleurs un des principaux critères pour que les sites de plein air soient inscrits au répertoire.

## **2) Exacerbation du problème de stationnement au parc Jardins-Lavigne et au chemin Antoine-Boucher**

Il existe déjà un problème de stationnement aux entrées de la forêt Boucher qui sont utilisées par les usagers actuels de la forêt. L'ouverture officielle du parc nécessitera la communication aux citoyens des entrées officielles de façon très claire et cela risque d'entraîner des problèmes importants.

Au parc Jardins-Lavigne, il n'est plus à démontrer qu'il y a un problème d'espace de stationnement mais aussi de cohabitation entre les usagers du stationnement (les promeneurs de chiens et les utilisateurs du parc pour enfants), et même avec les résidents limitrophes du parc. L'ouverture du parc de la Forêt-Boucher et sa promotion auprès des citoyens et citoyennes occasionnera nécessairement une hausse d'achalandage importante dans la première année de l'ouverture du parc. Une nouvelle clientèle voudra utiliser les sentiers, découvrir les nouveaux aménagements et réorientera possiblement des utilisateurs du parc de la Gatineau dans le parc de la Forêt-Boucher en raison de sa proximité de plusieurs quartiers résidentiels de l'ouest de la ville. Dans un tel contexte, nous ne voyons pas de quelle façon le stationnement du parc Jardins-Lavigne pourra accueillir cette augmentation d'achalandage sans accentuer davantage les problèmes actuels.

Par ailleurs, il n'est pas souhaitable que la clientèle du parc ait à traverser l'aire d'exercice canin pour accéder aux sentiers du parc. Cela pourrait entraîner des enjeux de sécurité et créer davantage de problèmes de cohabitation entre les différents usagers du parc.

Quant à l'accès par le chemin Antoine-Boucher, la capacité d'accueil est très limitée (un seul côté de la rue) et, à terme, un achalandage accru pourrait également entraîner des problèmes dans ce petit cul-de-sac qui n'est pas en mesure de devenir un accès principal, même temporairement, pour un parc de l'ampleur du parc de la Forêt-Boucher.

## **3) Aucun accès de la clientèle visée par le sentier d'accès universel**

L'accessibilité universelle est sans un objectif transversal de plusieurs politiques de la Ville de Gatineau, et notamment dans la Politique des loisirs, du sport et du plein air. Bien que cela n'était pas prévu dans les livrables de l'entente, il était prioritaire pour la Fondation forêt Boucher d'assurer un minimum d'accès universel au parc afin que les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, une population en forte croissance à Aylmer, puissent aussi bénéficier de ce nouveau service dans l'ouest de la ville. La Fondation forêt Boucher a obtenu une subvention de Loisir Sport Outaouais pour travailler avec l'organisme Altergo dans le but d'élaborer des lignes directrices d'aménagement pour une boucle de 1 kilomètre d'accès universel accessible depuis l'aire d'accueil projetée. L'aménagement d'un sentier accessible universellement représente des coûts supplémentaires importants pour la Fondation forêt Boucher mais elle s'est engagée à aller chercher des financements pour rendre ce projet possible.

L'absence d'un stationnement empêchera la clientèle visée par cet aménagement d'y accéder. Ainsi, tant qu'il n'y aura pas de stationnement permettant l'accès des véhicules adaptés, offrant une ou des places de stationnement pour ces derniers et donnant accès directement au réseau de sentiers, et ce de façon universelle, le sentier d'accès universel ne sera pas utilisé par la clientèle qu'il cherche à desservir.

#### **4) Accès difficile au bloc sanitaire**

La Fondation forêt Boucher a prévu l'installation d'un bloc sanitaire (incluant un bloc à accès universel) à l'aire d'accueil du parc et ce, dès son ouverture. Ce bloc sanitaire prendra la forme d'une toilette chimique louée qui sera vidangée régulièrement.

En l'absence d'une aire d'accueil officielle sous la forme d'un stationnement, il sera plus difficile pour les usagers d'accéder à ce bloc sanitaire.

#### **5) Impossibilité de mettre sur pied une programmation payante de qualité**

En l'absence d'un stationnement et d'une aire d'accueil plus formelle, la Fondation forêt Boucher ne pourra mettre sur pied une programmation payante de qualité.

Il sera impossible pour les autobus scolaires ou pour les parents des enfants inscrits au camp de jour ou à l'école de la forêt d'accéder au parc à un endroit bien précis de façon organisée, sécuritaire et prévisible. Il est en effet impensable de demander à ces clientèles d'arriver par le stationnement du parc des Jardins-Lavigne ou le chemin Antoine-Boucher sans entraîner des problèmes de cohabitation, de sécurité et d'engorgement.

### **Financement du parc**

Le financement du parc reste un défi de taille pour la Fondation forêt Boucher. Les trottoirs de bois n'ayant pas été prévus dans l'entente signée en 2019, les coûts prévus pour l'aménagement des sentiers sont le quadruple de ce qui était prévu initialement. La Fondation forêt Boucher a accepté d'aller chercher des fonds supplémentaires mais une incertitude persiste quant au montage financier qu'il sera possible d'avoir en 2021, et dans les années suivantes.

Un des défis est dans la faisabilité d'une campagne de dons majeurs. L'équipe de la Fondation est prête et mobilisée mais l'information manque quant à savoir ce qu'elle peut réaliser, tel que mentionné précédemment dans ce document. Il est urgent pour la Fondation de comprendre ce qu'elle peut et ne peut pas faire car si les dons privés avec reconnaissance ou visibilité ne sont pas permis, le projet de parc de la Forêt-Boucher sera complètement différent de ce qui est actuellement anticipé.

L'entente de gestion prenant fin au 31 décembre 2021, il est important que la Ville de Gatineau et la Fondation forêt Boucher s'assoient rapidement ensemble en 2021 pour négocier la prochaine entente triennale. Tel que mentionné précédemment, bien que la Fondation forêt Boucher soit en voie de compléter un plan d'affaires qui identifie des pistes de solutions pour des activités qui permettront de générer des revenus, l'absence d'infrastructures de base sur le site (bâtiment, toilettes, stationnement) limitera significativement la possibilité d'organiser des activités de plein air comme cela se fait sur d'autres sites (Lac-Beauchamp, Relais plein air, Lac-Leamy).

Gatineau, le 1er décembre 2020.